



MUNICIPALITÉ DE CHESTERVILLE

AVIS PUBLIC ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022

À tous les intéressés de la Municipalité de Chesterville :

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée que le conseil de la Municipalité de Chesterville a tenu une séance extraordinaire jeudi, le 27 janvier 2022, à 19 h 30, à huis clos, en visioconférence, au cours de laquelle le budget pour l'année 2022 a été adopté.

Donné à Chesterville, ce 28^e jour du mois de janvier 2022.

Joanne Giguère,
Directrice générale et secrétaire-trésorière